

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 5 CAVIARDÉE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE
D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DEMANDES DE MODIFICATION DES TARIFS DE EGQ À
COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026**

MODALITÉS DE DISPOSITION DES VOLUMES DE GSR

- 1. Références :**
- (i) Pièce B-0059, p. 4, R.1.2 (sous pli confidentiel), caviardée à la pièce [B-0101](#), p. 6;
 - (ii) Pièce B-0068, p. 6, R.1.3 (sous pli confidentiel), caviardée à la pièce [B-0102](#);
 - (iii) Pièce B-0068, p. 6, R.1.3 (sous pli confidentiel), caviardée à la pièce [B-0102](#);
 - (iv) Décision [D-2025-128](#), p. 18;
 - (v) Décision D-2025-128, p. 16, par. 43 (sous pli confidentiel).

Préambule :

(i) « EGQ demande également à la Régie de lui permettre de vendre une partie du GSR en inventaire ou à recevoir en fonction des contrats signés, [REDACTED] »

(ii) EGQ présente la répartition des approvisionnements de GSR ainsi que le prix annuel du GSR (avant et avec intérêts) pour les années 2026 à 2030, en incluant (Tableau 1) et en excluant (Tableau 2) le contrat conclu avec StormFisher pour l'année 2026, comme suit :

Tableau 1

Tableau de la référence (iv), incluant le prix du GSR avec intérêts					
	CT 2026	Projection			
	2026	2027	2028	2029	2030
Cible minimale	357 745 (5%)	362 009 (5%)	519 306 (7%)	521 744 (7%)	745 348 (10%)
[REDACTED]					
StormFisher					
[REDACTED]					
CRI (année précédente)	240 793				
Total					
Livraison du GSR (GJ)	357 745	362 009	519 306	521 744	745 348
CRI (année en cours)					
	\$/GJ				
Prix du GSR - Avant intérêts	24,90				
Prix du GSR - Avec intérêts	25,41				

Tableau 2

Tableau de la référence (iv), excluant les volumes prévus au contrat StormFisher déposé pour examen au présent dossier					
	CT 2026	Projection			
	2026	2027	2028	2029	2030
Cible minimale	357 745 (5%)	362 009 (5%)	519 306 (7%)	521 744 (7%)	745 348 (10%)
StormFisher					
CRI (année précédente)	240 793	333 049			
Total	690 793				
Livraison du GSR (GJ)	357 745	362 009	519 306	521 744	745 348
CRI (année en cours)	333 049				
	\$/GJ				
Prix du GSR - Avant intérêts	28,42				
Prix du GSR - Avec intérêts	28,89				

(iii) « [...] l'objectif de revente est donc, d'une part, de ramener le coût moyen du GSR en dessous du niveau qui prévalait avant la nouvelle acquisition envisagée des [REDACTED] GJ de StormFisher (soit 28,89 \$/GJ pour 2026, présenté par EGQ pour approbation lors du premier dépôt de son dossier tarifaire), mais également de libérer de l'espace dans l'inventaire pour saisir d'autres opportunités de marché susceptibles de diminuer davantage le coût moyen des approvisionnements. » [nous soulignons] [note omise]

(iv) À la décision D-2025-128, la Régie a approuvé les caractéristiques contractuelles du Contrat GSR 2026 avec StormFisher.

(v) « [43] La Régie constate [REDACTED] »

Demandes :

1.1 En tenant compte des caractéristiques du Contrat GSR 2026 avec StormFisher, approuvés à la décision D-2025-128 (référence (iv)), la Régie remarque que l'objectif de revente du GSR afin de ramener le coût moyen du GSR en dessous du niveau qui prévalait avant la nouvelle acquisition envisagée [REDACTED] de StormFisher, soit de 28,89 \$/GJ (avec intérêts), tel que mentionné à la référence (iii), est atteint.

Particulièrement, la Régie constate que le coût moyen du GSR pour l'année 2026, incluant le contrat avec StormFisher, est 25,41 \$/GJ (avec intérêts), tel que présenté au Tableau 1 de la référence (ii).

- 1.1.1. Considérant que le coût moyen du GSR pour l'année 2026 a été établi à 25,41 \$/GJ à la suite de la conclusion du contrat conclu avec StormFisher, veuillez préciser en quoi l'objectif, mentionné en référence (iii), de ramener le coût moyen du GSR en dessous du seuil de 28,89 \$/GJ demeure pertinent et avantageux pour la clientèle.
- 1.1.2. En lien avec l'objectif relatif à libérer de l'espace dans l'inventaire mentionné à la référence (iii), veuillez confirmer si EGQ vise à saisir les opportunités de marché lui permettant de diminuer davantage le coût moyen des approvisionnements pour l'année 2026, soit sous le niveau actuel de 25,41 \$/GJ (avec intérêts).
- 1.1.3. Veuillez indiquer si EGQ a identifié des limites de prix de vente et/ou de prix d'achats du GSR lui permettant de diminuer davantage le coût moyen des approvisionnements, tel que mentionné à la référence (iii).
- 1.1.4. Veuillez commenter les limites identifiées de prix de vente de GSR ou écart de prix pour la combinaison revente-achat suivantes relatif aux modalités et aux objectifs énoncés aux références (i) et (iii) :
- Limite du prix de vente du GSR = $\geq 24,90$ \$/GJ (soit le prix moyen de revente avant intérêt égal ou plus élevé que le coût moyen du GSR (avant intérêts), en incluant le contrat avec StormFisher);
 - Écart de prix pour la combinaison revente et achat de GSR = $> 3,52$ \$/GJ (soit $28,42$ \$/GJ - $24,90$ \$/GJ, soit égal ou plus élevé à l'écart de prix (avant intérêts) relative à la combinaison revente-achat, excluant et incluant le contrat avec StormFisher).
- 1.2 Advenant qu'EGQ procède à la revente de GSR, selon les modalités et objectifs prévus aux références (i) et (iii), veuillez commenter la possibilité pour le Distributeur de déposer un suivi dans le cadre de la fermeture de ses livres afin de démontrer que les transactions de ventes et d'achats de GSR réalisées ont été avantageuses du point de vue économique pour la clientèle.
- 1.3 En lien avec la référence (v) et pour les volumes présentés au tableau 2 de la référence (ii), veuillez distinguer pour chacune des années et des fournisseurs les volumes de GSR pour lequel les [REDACTED].
- 1.3.1. Veuillez indiquer si le Distributeur prévoit vendre une partie ou la totalité des [REDACTED]. Si oui, veuillez indiquer les volumes et le prix unitaire estimés.

GAZ PERDU

2. **Référence :** Pièce [B-0109](#), p. 4.

Préambule :

EGQ présente le calcul du niveau de gaz perdu pour l'année témoin 2026, évalué à 2,190% en fonction d'une moyenne de 5 ans.

Demande :

2.1 Veuillez déposer, à titre de balisage, les taux projetés et réels de gaz perdu d'EGQ, d'Énergir, d'Enbridge Gas Inc. et le cas échéant, de distributeurs gaziers comparables pour les années 2020 à 2025.